

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Le Conseil d'Etat inaugure le bâtiment de la Police cantonale du Centre Blécherette

Après trois ans de travaux de rénovation, le Conseil d'Etat a inauguré le CB1 du Centre Blécherette situé sur la commune du Mont-sur-Lausanne. Construit dans les années septante, son enveloppe extérieure ne répondait plus aux exigences énergétiques actuelles et avait souffert des atteintes du temps. Le résultat final est à la hauteur des attentes avec une efficacité énergétique nettement améliorée et une façade rénovée digne de l'institution qu'il abrite.

Construit en 1972 et 1973 par les architectes lausannois Jean-Pierre Borgeaud, Roland Mosimann et François Neyroud, ce bâtiment de 5 étages abritant 350 collaborateurs représente un témoignage particulièrement intéressant de l'architecture de son époque. Il bénéficie d'ailleurs d'une note 3 au recensement architectural du Canton de Vaud en reconnaissance de son importance locale.

Sa conception, précédant la crise pétrolière du milieu des années septante, en avait fait un gouffre énergétique le plaçant parmi les premiers consommateurs des bâtiments propriété de l'Etat. Visant une politique énergétique exemplaire, l'Etat propriétaire a décidé en 2010 d'assainir ce bâtiment, et s'est vu octroyer un crédit de 6,6 millions de francs par le Grand Conseil, complété par une subvention fédérale du «Programme bâtiments» de 260'000 francs.

L'assainissement de l'enveloppe extérieure a été confié, au terme d'une procédure portant sur les études et la réalisation selon la norme SIA 143, à un groupement constitué pour l'occasion par le bureau d'architecte Patrick Chiché, les bureaux d'ingénieurs Jean-Daniel Berset et H2, ainsi que de cinq entreprises.

Au terme des travaux, qui ont exigé des trésors de coordination dans un environnement sensible resté en activité durant toute cette période, le Conseil d'Etat, en tant que maître d'ouvrage, se montre très satisfait du résultat final. Les deux objectifs, efficacité énergétique et qualité visuelle de la façade, sont parfaitement remplis. Le remplacement de l'ensemble de la ventilation, les efforts d'isolation et le recours à des capteurs solaires thermiques permettent de répondre aux exigences du développement durable. L'ensemble de la consommation a été réduit de plus de deux tiers.

La teinte gris clair de la façade complétée par la couleur bleue des stores rend toute sa dignité à ce bâtiment et rend honneur à la Police cantonale.

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

Lausanne, le 15 décembre 2014

DFIRE, Pascal Broulis, conseiller d'Etat, 021 316 20 01; DIS, Béatrice Métraux, conseillère d'Etat, 021 316 41 51.

[annexe-141215_centre-blecherette](#)